

13 février 2007



Nations Unies

# Conseil de sécurité

CS/8953

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

---

## Conseil de sécurité

5629<sup>e</sup> séance – matin & après-midi

### **CONSEIL DE SÉCURITÉ: L'ACCORD SIGNÉ À LA MECQUE ENTRE LES PARTIES PALESTINIENNES SUR LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE EST PERÇU COMME UNE ÉVOLUTION POSITIVE**

En prévision de la réunion tripartite du 19 février prochain, entre le Président de l'Autorité palestinienne et le Premier Ministre israélien, sous les auspices de la Secrétaire d'État américaine, quelque 36 délégations ont, aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, salué comme une évolution positive l'Accord signé, le 9 février dernier, à La Mecque, en Arabie saoudite, par le Fatah et le Hamas. Pour mettre fin aux luttes interpalestiniennes, l'Accord prévoit la formation d'un gouvernement d'unité nationale dont la composition devrait être annoncée dans deux jours, selon l'Observateur de la Palestine.

Le Quatuor devant aussi se réunir le 21 février à Berlin, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Alvaro de Soto, a estimé que, conjugués à la relance du dialogue politique israélo-palestinien et à la formation d'un nouveau gouvernement palestinien, un Quatuor actif et une implication plus étroite du monde arabe offrent une chance unique de rétablir le calme et de donner un nouvel élan aux efforts visant à parvenir à la solution de deux États vivant côte à côte.

Aux termes de l'Accord de La Mecque, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, est habilité à négocier une paix fondée sur la légalité internationale, y compris les résolutions de l'ONU, la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe, a indiqué l'Observateur de la Palestine qui a aussi précisé que le Président demandera au Chef du prochain gouvernement de respecter les accords arabes et internationaux signés par l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Le respect de ces accords est une des conditions préalables à la levée des sanctions imposées par la communauté internationale à l'Autorité palestinienne, après l'arrivée au pouvoir du Hamas, en janvier 2006. Les deux autres conditions, rappelées notamment par les représentants des États-Unis et d'Israël, sont la reconnaissance d'Israël et la renonciation aux actes terroristes.

Avec la formation d'un nouveau gouvernement, les conditions seront désormais réunies pour lever le blocus financier, a estimé l'Observateur de la Palestine, appuyé par plusieurs délégations, mais à qui s'est opposé le représentant d'Israël. « Nous avons déjà été trompés par un morceau de papier », a dit le représentant israélien, qui a dénoncé la poursuite des tirs de roquette Kassem, du trafic d'armes et des attentats ainsi que la détention du soldat Gilad Shalit. Le Hamas doit être jugé sur ses actes et non sur ses paroles, a-t-il conseillé, en relevant que l'Accord de La Mecque ne condamne pas explicitement le terrorisme et que, selon un membre du Hamas, il n'implique pas non plus la reconnaissance d'Israël.

La vraie question est de savoir si Israël est prêt à engager des discussions véritables et sincères, a fait observer l'Observateur de la Palestine, en réclamant un calendrier assorti d'un mécanisme de surveillance- qui pourrait être défini dans le cadre d'une conférence internationale. Avec lui, plusieurs délégations ont déploré les vives tensions résultant des travaux de construction et de fouilles effectués par

Israël au pied de l'esplanade des mosquées. Face au « sentiment d'indignation partagé par tous les musulmans devant une atteinte à un lieu sacré qui, en réalité, sert des visées stratégiques », le représentant d'Israël a jugé que la réalité a été dénaturée et grossièrement politisée. Il a attiré l'attention sur le contenu de la lettre que son gouvernement a adressée au Président du Conseil, le 7 février dernier. Toutefois, au nom du Groupe des États arabes, le représentant du Koweït s'est réservé le droit de saisir le Conseil de sécurité au cas où Israël poursuivrait ces travaux.

À la veille des manifestations prévues au Liban pour commémorer le deuxième anniversaire de l'assassinat, commis le 14 février 2005, de l'ancien Premier Ministre, Rafik Hariri et de 22 autres personnes, les délégations n'ont pu que déplorer le double attentat à la bombe perpétré aujourd'hui contre deux bus à Ain Alak, près du village natal de l'ancien Ministre de l'industrie, Pierre Gemayel, assassiné le 21 novembre 2006. Ces attentats ont été interprétés par la représentante du Liban comme des actes d'intimidation. Une nouvelle fois, elle a réitéré l'engagement de son gouvernement à mettre sur pied un Tribunal spécial pour, a-t-elle dit, combattre l'impunité et permettre aux Libanais de vivre dans la sécurité.

Compte tenu des troubles politiques, dont les émeutes du 25 janvier à l'Université de Beyrouth, les délégations, dont celle de la France, ont d'abord réitéré leur appui au « Gouvernement démocratique élu » tout en appelant les dirigeants libanais à la cohésion nationale et à la mise en œuvre du plan de réforme que la communauté internationale s'est engagée à financer à hauteur de 7 milliards de dollars, lors de la Conférence des donateurs qui a eu lieu à Paris, le 25 janvier dernier.

Les délégations ont aussi condamné les violations par Israël de la Ligne bleue, l'exhortant à respecter la résolution 1701 et le mandat de la Force d'interposition des Nations Unies (FINUL). Le représentant d'Israël a justifié ces actions par le fait que le Hezbollah se réarme à partir de la Syrie. Le Conseil de sécurité, a dit en écho le représentant des États-Unis, doit rester uni pour inciter la Syrie et l'Iran à respecter leurs obligations au regard de la souveraineté du Liban et du soutien aux groupes armés.

D'autres délégations, comme celle du Congo, ont pourtant jugé que la stabilité du Liban dépend de l'implication de tous les États voisins, dont précisément ces deux pays. Le représentant du Japon a espéré que la Syrie jouera un rôle positif dans la réalisation de la paix dans la région. Pour sa part, le représentant d'Israël a exprimé la volonté de son gouvernement de travailler avec les « modérés libanais » pour renforcer leurs capacités à combattre le terrorisme et à réaliser les objectifs politiques et de développement.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Déclarations**

M. ALVARO DE SOTO, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, a rappelé que lors de sa récente réunion à Washington, le Quatuor avait souligné le besoin critique de mettre un terme au conflit israélo-palestinien. Pour M. de Soto, un Quatuor nouvellement actif, un monde arabe plus impliqué, un gouvernement palestinien d'unité nationale et un début de dialogue entre les parties offrent la possibilité de contribuer à ramener le calme et relance les efforts visant à parvenir à la solution de deux États. De graves dangers persistent toutefois, a-t-il noté, soulignant que la formation proprement dite du prochain gouvernement palestinien d'unité nationale n'avait pas encore débuté. M. de Soto a énuméré les différentes provisions de l'Accord de La Mecque, affirmant qu'il contenait des éléments encourageants. D'autres aspects, toutefois, n'ont pas été soigneusement examinés par le Quatuor qui doit se revoir le 21 février à Berlin, a-t-il dit.

M. de Soto a par ailleurs remarqué que cette réunion se produirait 48 heures après la rencontre tripartite convoquée par la Secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice pour le 19 février. En prévision de cette réunion, des consultations intensives se poursuivent entre Américains, Israéliens, Palestiniens et responsables régionaux, a-t-il précisé. Le Coordonnateur spécial a ensuite examiné les obstacles qui se dressent sur la route du progrès, car, a-t-il estimé, malgré des raisons d'être un peu plus optimistes que lors de précédentes réunions du Conseil de sécurité, personne ne doit sous-estimer l'énormité de la tâche à

laquelle doit s'attaquer le prochain gouvernement palestinien et les nombreuses difficultés qui parsèment la voie des négociations entre Israël et les Palestiniens.

Il a ainsi indiqué que l'élimination de la violence constituait le premier défi. Évoquant le bilan des affrontements interpalestiniens, qui ont fait 137 morts depuis le début de l'année, M. de Soto a rappelé que l'Égypte a été à l'origine de la trêve actuelle. Toutefois, il est aussi important de ramener le calme sur le front israélo-palestinien, a-t-il souligné, en évoquant en particulier les tirs de roquettes contre Israël depuis la bande de Gaza. Le Coordonnateur spécial s'est préoccupé par ailleurs par la tension actuelle autour des travaux de rénovation entrepris à proximité des lieux saints de Jérusalem, qui s'accompagnent de fouilles archéologiques.

Le Coordonnateur spécial a ensuite abordé la précarité de la situation économique et la question des institutions palestiniennes, qui constituent de l'avis des membres du Quatuor une autre série de défis. L'économie palestinienne, a-t-il souligné, ne peut pas prendre son essor sans l'application de l'Accord entre les deux parties qui prévoit la liberté de mouvements et d'accès. Concernant les institutions, le Coordonnateur spécial a rappelé que les écoles, les hôpitaux et les ministères palestiniens avaient été sérieusement endommagés au cours de l'année passée. Par ailleurs, a-t-il ajouté, le prochain gouvernement palestinien était assuré de devoir faire face à un déficit budgétaire de 30% du produit intérieur brut si l'insupportable situation fiscale actuelle n'était pas réglée. Pour remédier à cette situation, M. de Soto prône une reprise de l'aide directe et une approche plus globale, aussi bien en matière de développement que de réforme des institutions. Il a par ailleurs déploré l'absence d'initiatives positives de la partie israélienne sur des questions telles que la fin de la colonisation, et la suspension des travaux de construction de la clôture de séparation.

Abordant la situation au Liban, le Coordonnateur spécial a déploré le double attentat survenu ce matin à Beyrouth, qui a fait au moins trois morts dans deux minibus. Il a indiqué toutefois que, d'une manière générale, la situation demeurait calme au Sud-Liban, alors que l'impasse politique se poursuit à Beyrouth. M. de Soto a ensuite mentionné l'Accord entre l'ONU et la République libanaise sur la création du Tribunal spécial chargé de juger notamment les responsables de l'attentat qui a coûté la vie de l'ancien Chef de gouvernement Rafik Hariri.

Il a estimé que le moment était propice pour relancer le processus politique entre Palestiniens et Israéliens, la population y étant prête à son avis; en outre, a-t-il ajouté, l'Accord de La Mecque permettait de mettre un terme aux violences intestines et de favoriser le règlement des différends. Soulignant que la conclusion de cet Accord témoignait de la volonté du monde arabe de soutenir l'unité palestinienne et la modération, le Coordonnateur spécial a exprimé l'espoir que l'accord aboutirait à l'émergence d'un nouveau gouvernement qui pourrait être soutenu par les bailleurs de fonds. Par ailleurs, a-t-il affirmé, les mesures que prendra Israël pour régler la question des prisonniers de longue date, ainsi que la libération du soldat israélien capturé l'été dernier constitueraient un point de départ favorable d'un tel processus.

En conclusion, le Coordonnateur s'est déclaré encouragé par la tenue du sommet tripartite de la semaine prochaine, même s'il convient de ne pas avoir d'attentes excessives à cet égard. Néanmoins, a-t-il expliqué, cette réunion pourrait constituer le début d'un dialogue authentique, susceptible de mener à des négociations israélo-palestiniennes permettant de définir clairement les objectifs des parties et la manière d'y parvenir.

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a prévenu que dans le Territoire palestinien occupé, les événements ont pris une tournure plus grave et plus dangereuse, à la suite de la décision d'Israël d'engager des fouilles aux abords de la Mosquée d'Al-Aqsa, ce qui, de l'avis de sa délégation, constitue une violation d'un lieu sacré. Ces fouilles montrent qu'Israël veut à tout prix modifier le statut juridique et la composition démographique de Jérusalem occupée. Elles sont illégales et doivent être déclarées nulles et non avenues. Une nouvelle fois, a dénoncé le représentant, Israël se livre à une escalade de mauvais augure pour la paix dans la région. Le représentant s'est, par ailleurs, félicité que le dialogue entre les parties palestiniennes à La Mecque ait porté ses fruits. Il a placé beaucoup d'espoir dans la formation future d'un gouvernement d'unité nationale. La capacité de l'Autorité palestinienne d'assumer ses prérogatives gouvernementales, a-t-il estimé, peut servir les intérêts de toutes les parties prenantes qui doivent donc

l'appuyer. Comme première mesure, la communauté internationale devrait lever le blocus financier. Pour conclure, le représentant a poursuivi en demandant au Conseil de traiter comme il se doit des violations israéliennes de la frontière et de l'espace aérien libanais. Il a aussi demandé au Quatuor de jouer pleinement le rôle qu'il s'est attribué.

M. DUMISANI KUMALO (Afrique du Sud) a accueilli favorablement la décision du Hamas et du Fatah de former un gouvernement d'unité nationale. Selon lui, l'Accord de La Mecque fait montre de la capacité des Palestiniens à régler leurs différends internes. Les dirigeants palestiniens ont également démontré leur détermination à bâtir un front uni et pacifique afin de mettre un terme à l'occupation illégale de leur pays, une question qui demeure essentielle pour la paix dans la région du Moyen-Orient. Des négociations directes sur le statut final devraient commencer sans délai, a estimé le représentant, qui a demandé instamment à la communauté internationale d'alléger son blocus financier contre l'Autorité palestinienne. Il a aussi demandé instamment à Israël de reverser le montant des impôts à l'Autorité palestinienne.

Concernant la situation sur le terrain, le représentant a estimé qu'Israël devrait s'abstenir de toute action unilatérale qui prédéterminerait l'issue des négociations sur le statut final. La construction de nouvelles colonies de peuplement est contraire au droit international. Le représentant a exprimé sa profonde préoccupation quant à la poursuite des excavations sous l'enceinte de la Mosquée d'Al-Aqsa et la démolition de la route ancienne reliant Bab Al-Maghariba avec cette enceinte. Il a demandé instamment à Israël d'éviter la destruction de cette infrastructure vitale.

M. LESLIE KOJO CHRISTIAN (Ghana) a relevé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 1701 avant l'incident majeur survenu le 7 février dernier entre les forces de défense israéliennes et les forces armées libanaises. Il a félicité, à cet égard, la FINUL pour sa réponse rapide à cette crise et pour la création d'une zone tampon entre les deux armées. Le représentant a aussi émis l'espoir que les efforts du Quatuor concernant le règlement de manière durable du conflit israélo-palestinien conduiraient à la consolidation du cessez-le-feu dans un cadre international en définissant ses paramètres et en l'étendant à la Cisjordanie. M. Christian s'est également félicité de l'Accord de La Mecque entre le Président de l'Autorité palestinienne et le leader du Hamas. Il est urgent que le Gouvernement palestinien d'unité nationale s'engage en faveur de la non-violence et de la reconnaissance d'Israël, et accepte les accords conclus précédemment, a poursuivi le délégué. Il faudrait, a-t-il ajouté, porter secours au peuple palestinien qui souffre gravement d'une situation économique exacerbée par les perturbations causées par Israël. Il s'est inquiété en outre des travaux de démolition engagés autour de la Mosquée d'Al-Aqsa et des autres travaux menés dans la ville de Jérusalem, qu'il a qualifiés de provocants.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a évoqué le voyage du Président Vladimir Poutine au Moyen-Orient, qui illustre à son avis la volonté de son pays d'avoir une contribution constructive dans la région. Il a par ailleurs souhaité que l'Accord de La Mecque permette de lever le blocus dans les territoires palestiniens et a prévenu contre toute action irréfléchie des autorités israéliennes à Jérusalem, en faisant allusion aux travaux actuellement menés à proximité des lieux saints. La décision du maire de Jérusalem de reporter les travaux va dans la bonne direction, a-t-il affirmé. Le représentant a par ailleurs évoqué la nécessité pour les membres du Quatuor de définir un cadre global de négociations, estimant que la Ligue des États arabes avait aussi son rôle à jouer. Évoquant ensuite le Liban, il a invité toutes les forces libanaises à s'abstenir de toute provocation et s'est dit préoccupé par le double attentat de ce matin à Beyrouth.

M. REZLAN ISHAR JENIE (Indonésie) a affirmé que les chances de mettre fin au conflit israélo-palestinien étaient relativement minces à ce stade, saluant néanmoins les évolutions positives comme la Déclaration de La Mecque qui jette à son avis les fondements d'un gouvernement palestinien d'unité nationale. Il a espéré que cet Accord serait suivi d'effets et appuyé par la communauté internationale. La paix ne viendra pas seulement de la diplomatie, a-t-il néanmoins prévenu, elle exige en outre l'engagement des parties au conflit à renoncer à la force. Le représentant a lancé un appel à la modération, exhortant les

parties à renoncer à toute action extrajudiciaire ou de provocation, et a appelé à la préservation des lieux saints, en déplorant les excavations sous la Mosquée d'Al-Aqsa, qui risquent de faire augmenter la tension.

Il a par ailleurs souligné la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, en notant avec une vive préoccupation les violations constantes de l'espace aérien et de la frontière de ce pays, qui constituent à son avis une infraction flagrante de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, et a affirmé que les attentats et les affrontements violents entre différentes factions libanaises étaient aussi un sujet de préoccupation. La paix au Liban dépend de l'unité politique et de la cohésion nationale, a dit le représentant, en appelant toutes les parties libanaises à s'engager en faveur de la réconciliation nationale. Il a aussi appelé les pays de la région à contribuer à atténuer les conséquences des troubles politiques au Liban et à empêcher la propagation de ces troubles. En conclusion, le représentant a exhorté Israël à se conformer pleinement à toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité sur cette question, affirmant que l'établissement de la paix dans la région était à ce prix.

M. MARCELLO SPATAFORA (Italie), qui a condamné l'attentat commis ce matin au Liban, s'est félicité de l'Accord de La Mecque conclu entre le Président Abbas et le dirigeant du Hamas qui constitue, selon lui, une étape importante dans le processus de réconciliation entre les forces politiques palestiniennes. Il a aussi salué le rôle qu'a joué le Roi Abdallah d'Arabie saoudite. Concernant le futur gouvernement d'unité nationale palestinien, l'Italie a souligné qu'il serait nécessaire d'examiner de près son programme afin de s'assurer qu'il reflète de bonne foi les principes du Quatuor, condition essentielle de la normalisation de ses relations avec la communauté internationale. L'Italie, a rappelé son représentant, a souligné l'urgente nécessité d'élaborer de nouvelles stratégies offrant aux parties une perspective claire de négociation afin de trouver une solution définitive à la crise, le processus devant être accéléré. À cet égard, il est crucial qu'Israël, dans cette période délicate, s'abstienne de toute action qui puisse être mal comprise par les Palestiniens, particulièrement en ce qui concerne le statut de Jérusalem, et qui risquerait de remettre en cause les résultats obtenus jusqu'à présent en dépit d'efforts inlassables. Il est également important, selon le représentant de l'Italie, que cesse toute forme de provocation du côté palestinien envers Israël.

Il est grand temps, a-t-il lancé, que des négociations s'ouvrent sur la base de mesures visant à établir la confiance réciproque, dont la pleine application de l'Accord sur la liberté de mouvements et d'accès, particulièrement à Rafah dont l'ouverture devrait être la règle plus que l'exception. L'Italie considère aussi que les acteurs régionaux devraient entrer dans le jeu uniquement lorsque les négociations auront réellement avancé entre les deux parties. Concernant le Liban, la délégation italienne est sérieusement préoccupée par l'incident récent qui a opposé les forces de défense libanaises aux forces de défense israéliennes. Il s'est félicité en revanche des mesures prises par les autorités libanaises pour contrecarrer le trafic d'armes. Il a exprimé l'espoir qu'il serait mis un terme une bonne fois pour toutes à toute tentative de réarmer les milices. L'Italie, a indiqué son représentant, estime qu'il est fondamental que la résolution 1701 (2006) soit pleinement appliquée, en particulier en ce qui concerne la libération des deux militaires israéliens enlevés en juillet dernier, et qu'une solution soit trouvée au différend sur les fermes de Chebaa. M. Spatafora a appelé toutes les forces libanaises à renoncer à la violence et à avancer sur la voie du compromis, le tragique événement de ce matin montrant une nouvelle fois que le Liban ne pouvait plus attendre.

M. JUSTIN BIABAROH-IBORO (Congo) a estimé que les sanctions auxquelles a été soumise l'Autorité palestinienne ont aggravé une situation humanitaire déjà précaire, ce qui a sans doute contribué, à son avis, à alimenter les surenchères dans la guerre fratricide. Le Congo, a-t-il rappelé, n'a cessé d'exhorter à la retenue. Le représentant s'est aussi montré préoccupé par les tensions nées des fouilles d'Israël aux alentours de la Mosquée d'Al-Aqsa, tout en saluant les récents développements positifs dans la région, comme la dernière tournée de la Secrétaire d'État américaine et la réunion du Quatuor. Affirmant attendre avec intérêt la réunion tripartite du 19 février et la prochaine rencontre du Quatuor le 21 février, le représentant s'est félicité des dispositions de l'Accord de La Mecque, qui représente à son avis un événement majeur qui devrait aboutir à la création d'un gouvernement palestinien d'unité nationale. Cet effort doit être encouragé notamment par la levée du blocus financier, a-t-il estimé, en invitant le Quatuor à saisir cette occasion de faire avancer le processus de paix.

S'agissant du Liban, il a condamné l'attentat à la bombe qui a eu lieu ce matin au nord de Beyrouth. La guerre entre Hezbollah et Israël a mis en lumière une crise réelle, a-t-il estimé, avant d'exhorter les Libanais à poursuivre le dialogue pour trouver des solutions consensuelles aux défis auxquels leur pays est confronté. Le représentant a par ailleurs déploré les initiatives unilatérales qui sont à l'origine des tensions sur la Ligne bleue, rappelant aux parties l'obligation de respecter cette Ligne et le mandat de la FINUL. Dans la dynamique d'une paix juste, il faut veiller à inclure tous les acteurs concernés, y compris les acteurs régionaux comme l'Iran et la Syrie, a précisé le représentant, pays qui peuvent contribuer à son avis à stabiliser la situation dans la région.

M. JORGE VOTO-BERNALES (Pérou) a noté que la trêve actuelle entre Israéliens et Palestiniens et la rencontre entre le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, et le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, du 23 décembre dernier, avaient donné un nouvel espoir pour que les parties renoncent à la violence et reprennent la voie des négociations. Malgré la précarité de la situation, le Pérou est convaincu que ce premier pas peut être confirmé. Pour appuyer les efforts en cours, la communauté internationale devrait prendre une action concertée et convergente, a-t-il ajouté, en saluant l'initiative de l'Arabie saoudite. Par ailleurs, il est indispensable d'avancer en vue d'adopter des mesures qui créent un environnement favorable pour encourager les deux parties à faire preuve de véritable volonté politique et pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs politiques et sociaux vers le dialogue et une paix définitive.

Au sujet du Liban, le représentant du Pérou, qui a condamné l'attentat de ce matin, a estimé nécessaire que les autorités concernées respectent les engagements pris et qui répondent aux exigences de la communauté internationale. En conclusion, il a réaffirmé la conviction de son pays que les conflits au Moyen-Orient ne pouvaient trouver de solution que par la voie politique et sur la base des accords conclus, le Quatuor demeurant le mécanisme le plus compétent, et la Feuille de route la référence incontournable à partir de laquelle on se doit de centrer toute initiative destinée à relancer le processus de paix entre Israël et la Palestine.

M. RICARDO ALBERTO ARIAS (Panama) a salué les démarches effectuées par l'Arabie saoudite qui ont abouti à l'Accord de La Mecque portant formation d'un gouvernement d'unité nationale en Palestine. La formation d'un tel gouvernement, a espéré le représentant, doit être accompagné de décisions propices à la levée du blocus financier. La paix durable nécessite un engagement au sein et en dehors de la région. Le représentant a salué le fait que le Quatuor ait décidé d'appuyer les démarches des parties. Il s'est aussi félicité de la réunion trilatérale organisée par la Secrétaire d'État américaine. Toutes les forces politiques palestiniennes doivent renoncer à la violence et accepter les accords précédemment conclus. Le représentant s'est donc dit préoccupé par les fouilles effectuées par Israël sous la Mosquée d'Al-Aqsa. Il a exhorté Israël à suspendre les travaux afin de créer un environnement favorable à la paix. Il s'est aussi dit préoccupé par la poursuite des attaques contre des cibles civiles en Israël. Il a mis l'Autorité palestinienne devant ses responsabilités, tout en appelant les forces israéliennes à respecter le droit international. Concluant sur la situation au Liban, il a appelé la communauté internationale à appuyer le dialogue interlibanais.

M. ALEJANFRO D. WOLFF (États-Unis) a noté que depuis la dernière réunion du Conseil, il s'était produit des développements significatifs. Après avoir évoqué la tournée de la Secrétaire d'État Condoleezza Rice au Moyen-Orient, ainsi que la réunion du Quatuor à Washington, il a rappelé que les membres du Quatuor se réuniraient prochainement à Berlin. Mais auparavant, a-t-il souligné, Mme Rice retournera à Jérusalem, à Amman et dans les territoires palestiniens. Les États-Unis, a-t-il rappelé, appuient fortement le dialogue bilatéral entre le Premier Ministre Ehud Olmert et le Président Mahmoud Abbas. Ils estiment que les prochaines réunions, en particulier la rencontre tripartite, se concentreront sur l'objectif commun d'une solution de deux États. En outre, les États-Unis continueront d'assister les parties concernées alors qu'elles travaillent sur des questions au jour le jour telles que la sécurité et les déplacements. M. Wolff s'est félicité de l'initiative de La Mecque et du rôle joué par le Roi Abdallah d'Arabie saoudite et a indiqué que son pays évaluaient actuellement la portée de cet Accord.

Mais si tout cela est encourageant, la situation demeure délicate, a reconnu M. Wolff. On en trouve une illustration à la réaction forte qu'a causée la construction d'une rampe d'accès aux lieux saints.

Il a appelé les parties à exercer la plus grande retenue lorsque des décisions concernant ces sites religieux sont prises. Les parties, a-t-il dit, doivent s'assurer que leurs initiatives sur ces sites sont appropriées et respectueuses des lieux concernés. Le représentant des États-Unis a estimé que rien ne justifiait le recours à la violence par les manifestants. Par ailleurs, son pays estime que toute discussion concernant l'établissement d'une paix globale dans la région devrait impliquer le Liban. À la veille de l'anniversaire de la mort de Rafik Hariri, les États-Unis appellent toutes les parties à la retenue et à recourir à des moyens pacifiques et constitutionnels pour débattre des questions politiques qui se posent à eux. Il demeure essentiel pour la stabilité future du pays et son développement que les coupables d'attentats au Liban depuis octobre 2004 rendent compte de leurs actes, a-t-il souligné, se disant préoccupé par ailleurs par la poursuite des livraisons d'armes au Hezbollah et à d'autres groupes armés. Il a conclu en déclarant que le Conseil de sécurité devait être uni pour inciter la Syrie et l'Iran à respecter leurs obligations en respectant la souveraineté du Liban et en mettant un terme à leur soutien aux milices armées.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a salué l'Accord de La Mecque comme un fait encourageant, tout en exprimant sa préoccupation par les travaux entrepris par Israël aux alentours de la Mosquée d'Al-Aqsa, qui a suscité, a-t-il dit, une vive émotion dans le monde arabe. Rappelant l'origine de l'Intifada de 2000, le représentant a invité les deux parties à s'abstenir d'actes irréfléchis pour éviter une répétition des incidents passés.

Regrettant par ailleurs les échanges de tirs le long de la frontière entre le Liban et Israël, il a appelé les parties à honorer leurs obligations. À la veille du deuxième anniversaire de la mort de l'ancien Premier Ministre libanais Rafik Hariri, le représentant a exprimé l'espoir que la Commission internationale d'enquête pourrait bientôt identifier les coupables de cet attentat. Il a également condamné les attentats à la bombe qui ont eu lieu à Beyrouth ce matin et a appelé le peuple libanais à œuvrer pour le développement et l'unité du pays.

Le représentant a en outre affirmé que la situation au Moyen-Orient provoquait des souffrances considérables dans la région et qu'il était temps que les résolutions du Conseil de sécurité et les autres accords internationaux servent de base au règlement du conflit. Les négociations politiques sont indispensables et représentent la seule démarche possible pour régler les problèmes, a-t-il indiqué, estimant qu'il appartenait au Quatuor de promouvoir la mise en œuvre de la Feuille de route afin de parvenir à la paix le plus rapidement possible.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a évoqué la situation au Liban, frappé ce matin par deux attentats meurtriers, alors que la Conférence de Paris consacrée à ce pays avait à son avis été particulièrement fructueuse. Il a déclaré que la France condamnait ce double attentat et exprimé l'espoir que ses responsables répondraient de leur crime. Il a affirmé à ce sujet que le Conseil de sécurité devrait réagir immédiatement en rendant publique une déclaration sur cet incident. Appelant les Libanais à resserrer les rangs et à se conformer pleinement aux résolutions de l'ONU, le représentant a réaffirmé l'importance du plein respect de la Ligne bleue en toutes circonstances, et la nécessité d'avancer rapidement vers la conclusion d'un cessez-le-feu permanent et la recherche d'une solution à long terme au sud du Liban.

Évoquant le conflit israélo-palestinien, M. de La Sablière a salué l'Accord de La Mecque qui constitue à son avis une occasion pour les factions palestiniennes de surmonter leurs différends, et s'est félicité de la récente reprise du dialogue entre les parties avec le soutien de la communauté internationale. Nous attendons de la prochaine réunion tripartite du 19 février, puis celle du Quatuor, qu'elles accélèrent cette dynamique, et nous restons convaincus de l'utilité d'une conférence internationale sur la question, a-t-il précisé. La France, qui est consciente des nombreux obstacles difficiles qui restent à franchir, compte toutefois sur la volonté politique des différents acteurs pour relever les défis. Il importe également que cessent les violences, a-t-il ajouté, appelant à la libération du militaire israélien enlevé, ainsi que celle des élus palestiniens. En conclusion, le représentant a estimé que le statu quo ne devait pas être modifié à Jérusalem-Est, où la situation demeure très sensible.

Mme KAREN PIERCE (Royaume-Uni) a rappelé l'engagement de son pays à faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Se félicitant de la conclusion de l'Accord de La Mecque, elle a dit attendre avec intérêt sa mise en application. La représentante a en outre fait part de l'intention de son gouvernement de travailler avec le nouveau gouvernement palestinien d'unité nationale et s'est félicitée de la Déclaration du Quatuor, ainsi que de l'engagement pris par les deux parties pour faire avancer le processus de paix. Saluant la prochaine réunion tripartite, elle a cependant souligné les obstacles qui restent à surmonter, dont la cessation des attentats à la roquette. Elle s'est par ailleurs déclarée inquiète des tensions qu'ont fait naître les travaux entrepris par Israël à la Mosquée d'Al-Aqsa.

Évoquant la situation au Liban, la représentante a condamné les attentats qui ont eu lieu aujourd'hui dans la capitale libanaise et a exprimé l'attachement de son pays au Gouvernement démocratiquement élu du Liban. Félicitant la France pour le succès de la récente Conférence de Paris sur le Liban, elle a aussi souligné le rôle important que l'ONU peut jouer dans la région, affirmant que la résolution 1701 du Conseil était le meilleur cadre pour régler les problèmes du Liban. Elle a salué les progrès effectués dans ce pays, notamment pour aider les dirigeants libanais à étendre leur autorité sur l'ensemble du territoire, estimant qu'il fallait également régler le problème des fermes de Chebaa et de la libération des soldats israéliens. La représentante a également réaffirmé le soutien de son pays aux travaux de la Commission internationale chargée d'enquêter sur l'assassinat, il y a deux ans, de l'ancien Premier ministre libanais Rafik Hariri.

M. JOHAN VERBEKE (Belgique) a déclaré que la communauté internationale ne pouvait pas se permettre la répétition d'une année comme celle qui vient de s'écouler. Selon lui, le rôle de la communauté internationale est de créer les conditions optimales pour les négociations entre les parties mais qu'elle ne pouvait pas s'y substituer. Le représentant a réitéré son appui à la Feuille de route et aux efforts du Quatuor, soulignant que la responsabilité collective dicte la nécessité de mettre en place un processus de négociations durables et capable de résister aux aléas. Le représentant a assuré le Conseil de la détermination de l'Union européenne de s'engager activement dans la région. Il s'est aussi félicité du rôle actif des pays arabes et notamment les efforts de médiation égyptiens pour obtenir la libération du caporal Shalit et les efforts de conciliation de la monarchie saoudienne. La Belgique continuera de répondre à la détresse des populations mais que cela ne suffira pas, a-t-il dit.

Pour que 2007 marque une différence, il faudra aussi compter sur les actions des parties, a ajouté le représentant, qui a salué la volonté et la ténacité dont a fait la preuve le Président Abbas dans ses efforts pour constituer un gouvernement d'unité nationale. Avec nos partenaires européens, a-t-il assuré, nous serons prêts à collaborer avec un gouvernement palestinien légitime doté d'un programme qui reflète les principes du Quatuor. On ne bâtira pas la paix avec une seule partie de la communauté palestinienne. Le représentant a condamné la poursuite des tirs de roquettes vers Israël en violation du cessez-le-feu de Gaza ainsi que le terrorisme aveugle qui a frappé la population d'Eilat. Il a salué la retenue dont a fait preuve Israël à Gaza et a demandé aux Palestiniens de tout mettre en œuvre pour faire cesser la violence. Il a souhaité, dans ce contexte, une extension rapide du cessez-le-feu. Le représentant a aussi appelé le Gouvernement israélien à mettre un terme aux activités de colonisation et à la construction du mur à l'intérieur de la Cisjordanie. Le représentant a souhaité que le Secrétaire général soit à même de présenter dans son rapport, le mois prochain, ses propositions pour mettre en œuvre le volet politique de la résolution 1701. Il a par ailleurs engagé tous les Libanais à résoudre leurs divergences par le biais de la concertation, plutôt que par la confrontation, et a condamné les deux explosions de ce matin.

M. PETER BURIAN (Slovaquie) a estimé qu'il fallait exploiter la dynamique positive qui prévaut à présent au Moyen-Orient, de manière à relancer le processus de paix dans la région. Il a déclaré qu'il attendait avec intérêt l'engagement actif du Quatuor, qui constitue selon lui le mécanisme le plus approprié pour régler le conflit israélo-palestinien. Le représentant de la Slovaquie a noté avec satisfaction la reprise des transferts de fonds dus aux Palestiniens et a encouragé Israël à poursuivre dans ce sens. Il a par ailleurs salué la contribution positive du Roi Abdallah d'Arabie saoudite dans la conclusion de l'Accord de La Mecque. Évoquant la situation sur le terrain, il s'est dit préoccupé par l'attentat d'Eilat du 29 janvier et appelé les factions palestiniennes à cesser leurs attaques. Il a salué l'action positive du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et a invité les responsables israéliens à tout mettre en œuvre

pour consolider le cessez-le-feu à Gaza. Il ne faut surtout pas compromettre les progrès actuels, a-t-il déclaré, mettant en garde contre l'aspect sensible posé par les travaux sur les lieux saints. Il a affirmé que son pays se prononçait également pour la libération des élus palestiniens et l'arrêt de la colonisation israélienne.

Concernant le Liban, le représentant slovaque a estimé impératif de traduire en justice les présumés meurtriers de dirigeants et personnalités libanais, en exhortant la population de ce pays à joindre ses efforts pour la réconciliation nationale. Il a indiqué que la Slovaquie soutenait le Gouvernement de Fouad Siniora pour trouver une issue à la crise politique, et a émis le souhait que les engagements financiers pris à la Conférence de Paris sur l'aide accordée au Liban se concrétisent.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur de la Palestine, a évoqué le dialogue sur la réconciliation nationale qui a eu lieu la semaine dernière et qui a abouti à un Accord entre les dirigeants palestiniens. Cet Accord, a-t-il expliqué, porte sur la cessation de toutes les luttes internes et la formation rapide d'un gouvernement palestinien d'unité nationale. En conséquence, le dialogue pacifique sera désormais la seule base de règlement des différends politiques, s'est engagé. Aux termes de l'Accord, a-t-il ajouté, les dirigeants palestiniens ont aussi promis de concentrer leurs efforts sur la cessation de l'occupation israélienne et le rétablissement des droits du peuple palestinien. En outre, la priorité sera accordée à des questions telles que le statut de Jérusalem-Est, les réfugiés, les prisonniers et les détenus, la construction du mur illégal et les colonies de peuplement, a dit l'observateur.

Dans deux jours, le Premier Ministre palestinien Ismail Haniyeh devrait annoncer la composition du prochain gouvernement, a-t-il précisé, et le Président appellera le Premier Ministre à respecter les accords arabes et internationaux signés par l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Sur de telles bases, a-t-il ajouté, le gouvernement d'unité nationale devrait offrir l'occasion de lever le blocus financier imposé au peuple palestinien par certains pays de la communauté internationale après les élections démocratiques de janvier dernier.

L'Observateur de la Palestine a par ailleurs indiqué que le contexte actuel constituait un cadre constructif pour la réunion prévue le 19 février entre le Président de l'Autorité palestinienne et le Premier Ministre israélien, sous les auspices de la Secrétaire d'État américaine, au cours de laquelle M. Abbas annoncera qu'il est disposé à discuter de tous les aspects d'un règlement du conflit, qui repose, selon l'observateur, sur la cessation de l'occupation israélienne, la création d'un État palestinien indépendant et souverain dans les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale, et une solution juste à la question des réfugiés, conformément à la résolution 194 (1948) de l'Assemblée générale.

Ce qui est nécessaire aujourd'hui, a-t-il poursuivi, c'est un calendrier assorti d'un mécanisme de surveillance pour parvenir à une solution juste et globale. À son avis, une conférence internationale pourrait précisément fournir l'occasion de réaliser ces objectifs. Les Palestiniens sont prêts, a-t-il ajouté, et leur président dispose désormais d'un mandat pour négocier une paix fondée sur la légalité internationale, y compris les résolutions de l'ONU, la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si Israël est prêt à entamer un dialogue réel et véritable qui mettrait fin, une fois pour toutes, à son occupation, a-t-il déclaré.

Malheureusement, a-t-il constaté, la décision « politiquement motivée et dangereusement explosive » d'Israël de continuer les travaux dans l'enceinte de la Mosquée d'Al-Aqsa jette un doute sur les intentions de paix de ce pays. Il semble, en effet, qu'au lieu de promouvoir la paix, Israël cherche plutôt à agiter l'opinion musulmane et chrétienne dans le Territoire occupé, a-t-il déploré, estimant que cette initiative d'Israël rappelait celle qui avait conduit à l'Intifada en septembre 2000. Il revient au Conseil, a estimé l'Observateur, de créer un environnement favorable au processus de paix et à la recherche d'un accord final, exhortant la communauté internationale à assurer qu'aucune mesure unilatérale ne viendrait compromettre les fragiles perspectives de paix qui naissent aujourd'hui. Le temps est venu de mettre sur la table des propositions véritables et prometteuses d'une paix juste et durable conduisant à la création d'un État palestinien avec Jérusalem pour capitale, a-t-il lancé. C'est le seul moyen à son avis de garantir aux deux parties la liberté, la paix et la sécurité.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a rappelé que la communauté internationale avait déterminé que tout gouvernement palestinien se devait de respecter trois exigences: la reconnaissance d'Israël, l'arrêt de toute activité terroriste et l'acceptation et la mise en œuvre des accords précédemment conclus avec Israël, notamment l'acceptation de la Feuille de route. Il s'agit de principes fermes, a-t-il souligné, et non pas de vagues recommandations. Ils ne peuvent être ni contournés, ni détournés, ni masqués. En outre, ils ne sont pas négociables. Or, selon le représentant d'Israël, l'Accord de La Mecque pour la constitution d'un gouvernement palestinien d'unité nationale ne répond pas à la réalité sur le terrain.

Après avoir évoqué la poursuite des tirs de roquettes et la contrebande d'armes en direction de la bande de Gaza, il a dénoncé les violations de la trêve conclue en novembre, dont l'attentat d'Eilat, ainsi que la non-libération du caporal Shalit. Pour M. Gillerman, cet attentat illustre la poursuite par les responsables palestiniens d'une guerre terroriste contre Israël au lieu d'engager leur peuple sur le chemin de l'édification d'un État. Il a affirmé que la seule raison pour laquelle le Hamas avait signé ce prétendu accord de gouvernement d'unité nationale était précisément la pression exercée sur ses responsables par la communauté internationale. Le Hamas doit maintenant comprendre qu'il ne peut méconnaître ces conditions en créant une façade d'unité, a-t-il poursuivi, affirmant que le futur gouvernement palestinien sera jugé à ses actes, pas à ses intentions affichées, d'autant que l'Accord de La Mecque, a-t-il souligné, ne condamnait pas la violence ou le terrorisme. Il ne pourra pas y avoir de processus de paix tant qu'une partie n'acceptera pas de reconnaître l'autre, a-t-il affirmé.

Le représentant a par ailleurs estimé que la situation à Jérusalem avait été dénaturée. Affirmant que les autorités israéliennes avaient fait preuve de la plus grande attention dans leurs relations avec les autorités religieuses musulmanes, il a déclaré que les travaux actuels avaient pour but unique d'offrir une passerelle sûre pour le confort et la sécurité des visiteurs. En outre, les travaux ont lieu en territoire israélien souverain, a-t-il souligné. Israël n'a aucunement l'intention d'entrer sur le Mont du Temple durant ces travaux, a-t-il assuré, précisant que cette question continuerait d'être traitée de la façon la plus délicate.

Concernant le Liban, le Représentant israélien a mis en cause les violations des accords de trêve et de désarmement des milices. Il faut que la contrebande des armes cesse, a-t-il dit, d'autant qu'elle viole les résolutions de l'ONU. M. Gillerman a estimé que le Conseil de sécurité ne devait pas rester passif face à cette situation. Après avoir rappelé que les deux militaires israéliens n'avaient toujours pas été libérés, il a souligné que les événements actuels au Liban constituaient un triste rappel de la réalité dans la région.

Le représentant a par ailleurs estimé que la communauté internationale devait adresser un message clair aux forces de l'extrémisme. Il a assuré que son pays était prêt à œuvrer avec les modérés, ce qui suppose que les voisins d'Israël fassent les bons choix. Dans ce cas, a-t-il conclu, ils seront surpris de constater à quel point Israël est désireux d'aller de l'avant à leurs côtés afin de garantir la réalité d'un Moyen-Orient pacifique.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a souligné que son pays a été victime de deux attaques terroristes hideuses, emblématiques de l'instabilité de la région. Ces actions ont pour but d'intimider le peuple libanais, a-t-elle estimé, avant de rappeler que le Premier Ministre libanais, Fouad Siniora, a demandé la collaboration de la Commission internationale indépendante pour enquêter sur ces attaques. Au nom de son gouvernement, la représentante a réitéré l'importance du Tribunal spécial pour administrer la justice et donner l'occasion aux Libanais de vivre dans la sécurité. Condamnant ensuite, à son tour, l'action d'Israël à l'esplanade des mosquées, elle a indiqué qu'au Liban, Israël ne respecte pas pleinement la résolution 1701 comme en témoignent les événements de la Ligne bleue, le 7 février dernier. Malgré les efforts du Liban pour éviter ces incidents, les forces de défense israéliennes ont continué d'avancer en dépit des tirs d'avertissement des forces de défense libanaises. Il est clair que les forces de défense israéliennes ont provoqué les incidents, en insistant pour opérer dans une zone sensible où la Ligne bleue n'est pas clairement démarquée. La représentante a dit attendre avec impatience le règlement de la question des fermes de Chebaa, en attirant l'attention sur le plan en sept points du Gouvernement libanais. La guerre d'Israël contre le Liban continue aujourd'hui, a-t-elle affirmé, en indiquant que des bombes à fragmentation continuent de tuer régulièrement des civils libanais. Le Conseil doit presser Israël de fournir toutes les

cartes nécessaires sur l'emplacement de ces bombes et sur celui des mines, a-t-elle insisté, avant de faire remarquer que la Conférence de Paris a démontré la volonté de la communauté internationale d'aider le Liban dont le plan de réforme a été salué par les donateurs. Le message politique a été clair: les Libanais ont besoin d'une assistance internationale. La représentante a donc espéré que les réformes annoncées pourront être mises en œuvre dans un Liban stabilisé par un cessez-le-feu permanent. Le Liban fait tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre le trafic d'armes, a-t-elle assuré, en appelant à une assistance internationale pour le renforcement de son armée.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne), qui a remercié Alvaro de Soto pour son exposé, a toutefois noté que celui-ci n'avait pas évoqué le Golan syrien où la colonisation israélienne se poursuit. Il a souligné que l'un des paradoxes les plus étonnants de l'histoire des Nations Unies était le fait qu'Israël, qui doit son existence à l'ONU, ait pu continuer son occupation raciste et ses agressions, et qu'il soit devenu l'un des adversaires les plus farouches de la paix et de la volonté de la communauté internationale qui se traduit par les résolutions de l'ONU. Jamais auparavant, aucun État n'a fait preuve d'autant d'ingratitude. La politique des « poids deux mesures », les systèmes de double référence sont devenus un élément du jargon diplomatique, selon l'Ambassadeur syrien. Les plus puissants continuent de soutenir et de protéger Israël, qui selon eux, n'est pas responsable de ces politiques d'occupation. Le représentant syrien a cité une résolution de 1949 dans laquelle Israël était qualifié d'État épris de paix, désireux de respecter la Charte de l'ONU, texte qui indiquait qu'il acceptait sans réserve les obligations prévues par la Charte, dès le premier jour où cet État deviendrait membre de l'Organisation. Étant donné qu'Israël a violé toutes les obligations ayant présidé à sa création, il devient légitime de contester le fardeau imposé à la communauté internationale, a ajouté le représentant syrien.

Le Conseil de sécurité se réunit peut-être pour la millième fois pour débattre du Moyen-Orient, a-t-il dit, alors qu'il y a un élément nouveau: le 6 février, Israël a commencé des excavations pour saper les fondations de la Mosquée d'Al-Aqsa, travaux qui ont une importance symbolique. Cette nouvelle provocation n'est que la dernière d'une série à laquelle ce pays nous a habitués, a-t-il ajouté. Précédemment, Israël a essayé d'incendier la Mosquée, puis a procédé à l'excavation d'un tunnel, selon le représentant syrien, qui a aussi évoqué la venue sur l'esplanade des mosquées du Chef de l'opposition de l'époque, Ariel Sharon, ce qui a déclenché la seconde Intifada, a-t-il rappelé. Le représentant syrien a ensuite évoqué la colonisation rampante de Jérusalem, en particulier par des confiscations en territoire occupé, violant ainsi la légalité internationale. Israël connaît à l'avance le résultat de ses actes de provocation, a-t-il dit, ajoutant qu'il n'était pas étonné des dernières provocations au moment où des perspectives nouvelles sont ouvertes. Les travaux aux abords de la Mosquée d'Al-Aqsa est de compromettre, selon lui, les progrès atteints à ce jour. Sur le plan politique, les mesures prises par Israël visent à éliminer la possibilité de négocier, notamment le retour des réfugiés palestiniens. Une paix globale et durable est un choix stratégique pour la Syrie et c'est contraire à la paix, a fait remarquer le représentant syrien, que de donner tout à Israël et ne rien lui demander en contrepartie. La paix stratégique ne consiste pas à gagner du temps, a-t-il souligné. Israël doit comprendre que la paix suppose le retrait des territoires occupés depuis 1967. Pourtant, des solutions sont possibles si Israël est vraiment intéressé par la paix, a-t-il ajouté. Il y a eu plus d'une trentaine d'initiatives internationales de paix. Elles se sont toutes heurtées au rejet israélien ou au veto d'une grande puissance. Tant que les autorités israéliennes ne se cacheront plus derrière la puissance militaire, notre région n'aura ni paix ni stabilité, a conclu le représentant syrien.

M. ABDULLAH AL MURAD (Koweït), s'exprimant au nom du Groupe des États arabes, a déploré les attentats à la bombe perpétrés aujourd'hui au Liban. Il s'agit d'un acte criminel de terrorisme qui doit être condamné. Il a poursuivi en déclarant que la question de la Palestine est au cœur du conflit arabo-israélien. Il a donc salué l'Accord de La Mecque, en espérant que la formation d'un gouvernement d'unité nationale permettra la réalisation des aspirations du peuple palestinien qui souffre depuis des décennies des conséquences de l'occupation israélienne. Dénonçant les travaux d'Israël à l'esplanade des mosquées, le représentant a condamné ces actes hostiles contre le troisième lieu sacré de l'Islam et a demandé au Conseil d'intervenir immédiatement pour qu'Israël respecte les décisions internationales et s'abstienne de s'en prendre à l'identité culturelle et religieuse d'Al-Qods Al Sharif. Les actes d'Israël constituent des pratiques illégales et illicites car ils violent ouvertement le droit international, les résolutions des Nations Unies et la Feuille de route. Non seulement ces pratiques ont de graves

conséquences sur la stabilité régionale, mais elles compromettent aussi les efforts visant à relancer le processus de paix dont ceux du Quatuor. La paix ne se matérialisera jamais tant qu'Israël poursuivra sa politique de fait accompli, a prévenu le représentant, en promettant de saisir le Conseil si Israël poursuit ses travaux à la Mosquée d'Al-Aqsa.

M. THOMAS MATUSSEK (Allemagne), qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, des pays candidats et des pays associés, a noté que si les défis étaient nombreux au Proche-Orient, l'impasse présente constituait la menace la plus redoutable pour la région, voire pour le reste du monde. C'est pourquoi, il incombe à la communauté internationale de faire avancer les choses et d'intensifier les efforts en faveur du processus de paix, a déclaré M. Matussek, qui a réitéré la détermination de l'Union européenne à œuvrer en ce sens. L'Union européenne exprime son plein soutien à la rencontre trilatérale entre le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas et la Secrétaire d'État Condoleezza Rice, a-t-il souligné. Il a appuyé la poursuite de l'assistance au peuple palestinien, appelant Israël à rembourser à l'Autorité palestinienne les recettes fiscales. L'Union européenne se félicite de l'Accord de La Mecque et rend hommage à l'action des autorités saoudiennes, ainsi qu'au Président Abbas. Appelant à la cessation de tout acte de violence, l'Union européenne presse les autorités palestiniennes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire cesser tout acte terroriste. Par ailleurs, l'Union européenne est sérieusement préoccupée par la récente autorisation d'activités de colonisation par le Gouvernement israélien et par la poursuite de la construction de la barrière de séparation dans les territoires palestiniens. Elle appelle Israël à s'abstenir de toute action risquant de remettre en cause la solution de deux États. L'Union européenne ne reconnaîtra aucune rectification de frontière si elles ne sont pas négociées par les deux parties.

Concernant le Liban, M. Matussek a rappelé que les États membres de l'Union européenne avaient contribué pour plus de 40% de toute l'aide promise à la Conférence de Paris. L'Union européenne condamne dans les termes les plus fermes le double attentat de ce matin et est préoccupée par les accrochages de la semaine dernière. Enfin, l'Union européenne réitère son engagement en faveur de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Liban et demande à la Syrie ainsi qu'à d'autres pays de la région de s'abstenir d'interférer dans les affaires intérieures de ce pays. Leur action doit plutôt viser à sa stabilité, a souligné le représentant de l'Allemagne. Il a engagé les parties en présence au Liban à s'engager activement dans un dialogue politique.

Mme ILEANA NÚÑEZ MORDOCHE (Cuba), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, a rappelé que sa délégation avait à plusieurs occasions exprimé clairement sa position sur la situation au Moyen-Orient. Elle s'est dite gravement préoccupée par la dégradation de la situation sur le terrain et l'impasse sur le plan politique. La situation de la Palestine, a-t-elle estimé, est le principal problème qui se pose à la région. Israël doit cesser immédiatement son agression contre la population civile palestinienne et mettre un terme aux pratiques illégales dont la construction du mur de séparation. Le Mouvement des pays non alignés réitère son appui au Président Mahmoud Abbas et réaffirme son opposition à toutes les initiatives unilatérales. Il condamne les agressions de la partie israélienne contre la Mosquée d'Al-Aqsa dont les fouilles risquent d'entraîner l'effondrement du site. Il s'agit d'une provocation contre plus d'un milliard de musulmans dans le monde. Le Mouvement des pays non alignés, a ajouté Mme Nunez Mordoché, réaffirme la responsabilité permanente de la puissance occupante dont les actions sont confortées par les États-Unis qui ont fait usage de son veto à 31 reprises et menacé d'utiliser ce moyen dépassé et antidémocratique à de nombreuses autres reprises.

Concernant le Liban, la représentante de Cuba a déclaré que le Mouvement des pays non alignés reste profondément préoccupé par la violation de l'espace aérien libanais par Israël. Elle a demandé que l'on règle dès que possible le statut des fermes de Chebaa en confirmant la souveraineté et l'intégrité du Liban. Le Mouvement, a-t-elle poursuivi, réaffirme que toutes les mesures et actions prises par Israël, puissance occupante, pour modifier le statut du Golan syrien sont nulles et non avenues et sans fondement juridique. Enfin, le Mouvement des pays non alignés exigent le respect de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU ainsi que le respect du principe terre contre paix.

M. AGSHIN MEHDIYEV (Azerbaïdjan), au nom de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), a donné lecture du communiqué que l'Organisation a publié le 8 février dernier. L'OCI a condamné les travaux effectués par Israël à l'esplanade des mosquées qui menacent l'édifice d'effondrement. L'OCI considère ces travaux comme un acte de provocation contre plus d'un milliard de musulmans dans le monde, en tête desquels figurent les Palestiniens. Rappelant les dispositions que le Conseil de sécurité a prises à cet égard, le représentant a estimé qu'en agissant ainsi, Israël fait douter de son attachement à la paix car il continue d'empêcher les négociations sur le statut final notamment celui d'Al-Qods Al-Sharif. L'OCI a donc demandé au Conseil à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'intransigeance israélienne, a encore souligné le représentant.

M. BAKI ILKIN (Turquie), évoquant la question de Jérusalem, a exhorté Israël à agir avec la plus grande prudence et à tenir compte des sentiments des fidèles en mettant un terme aux travaux entrepris près des lieux saints. Évoquant la situation au Liban, il a affirmé que ce pays pourrait parvenir à la stabilité à condition que la résolution 1701 soit intégralement appliquée et le dialogue politique lancé entre les formations politiques du pays. La Turquie appuie la souveraineté et l'intégrité du Liban, a-t-il affirmé, soulignant que son pays participait à la FINUL et avait consenti des dons de l'ordre de 50 millions de dollars au Liban. Cela montre à quel point la préservation de la structure politique unique du Liban est importante pour la Turquie, a-t-il dit. Le représentant turc a par ailleurs estimé qu'il ne pourrait pas y avoir de paix, de sécurité, de progrès en Iraq si l'on ne garantit pas son indépendance, son intégrité territoriale et son unité.

M. KENZO OSHIMA (Japon) s'est dit inquiet de la dégradation de la situation politique, sécuritaire, économique et humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Il revient aux Palestiniens d'unifier leurs efforts pour faire face à ces problèmes, a-t-il estimé en se félicitant, en conséquence, de l'Accord de La Mecque, en particulier de l'initiative positive de créer un gouvernement d'unité nationale. Il a espéré que ce gouvernement fera des efforts sérieux pour faire avancer le processus de paix avec Israël. Il a aussi salué le fait qu'Israël ait pris des mesures en vue du transfert d'une partie des revenus fiscaux à l'Autorité palestinienne. Il a appelé Israël à transférer d'autres recettes douanières et fiscales et à réduire le nombre de barrages routiers. Pour sa part, la communauté internationale, dont les pays de la région et les principaux donateurs, doivent appuyer davantage le processus de paix. Le représentant a salué, dans ce cadre, les efforts de médiation de l'Arabie saoudite et de la Secrétaire d'État américaine ainsi que la convocation d'une autre réunion du Quatuor, lesquels doivent conduire à un dialogue direct entre Israël et les Palestiniens. Il faut apporter un soutien fort et visible au Président Abbas qui a fait un effort sérieux pour défendre les intérêts de tous les Palestiniens, a-t-il estimé, en promettant que si le Gouvernement palestinien donne suite à l'intention déclarée de parvenir à la paix avec Israël, la communauté internationale, dont le Japon, répondra de façon positive.

Passant à la situation au Liban, il a appelé la classe politique au dialogue et a rappelé que la Conférence de Paris a envoyé un message fort sur la nécessité d'aider le Liban. Le représentant s'est donc dit préoccupé par le double attentat perpétré aujourd'hui. Relevant les défis, il a appelé à des progrès dans le désarmement des milices et la démarcation de la frontière. Il a jugé qu'une paix globale comprenant les dossiers libanais et syrien est la seule manière de réaliser une stabilité durable. Il a espéré que la Syrie jouera un rôle actif dans la réalisation de la paix dans la région.

M. MEHDI DANESH YAZDI (République islamique d'Iran) a dénoncé les travaux entrepris par les autorités israéliennes sur l'esplanade des mosquées, ce qui dénote à son avis le caractère agressif et raciste du régime israélien. Il a appelé la communauté internationale à condamner vigoureusement ces actions.

Rappelant que 16 résolutions avaient été adoptées pour exiger d'Israël le respect du statut de Jérusalem, le représentant a affirmé que l'objectif d'Israël était de judaïser la ville, ce qui correspondait, a-t-il dit, aux autres actions entreprises dans ce sens par Israël, dont la colonisation. La communauté internationale se doit d'agir et le Conseil de sécurité assumer ses responsabilités, a-t-il déclaré, en estimant regrettable qu'un seul pays, membre permanent du Conseil, soit hostile à toute condamnation d'Israël, et, à plus forte raison, à toute action concrète contre cet État.

M. ZAINOL RAHIM ZAINUDDIN (Malaisie) a dénoncé le manque de volonté et d'engagement politique des parties prenantes qui se manifeste à travers l'incapacité du Conseil de sécurité à proposer des solutions pertinentes. Il a aussi regretté qu'Israël continue à faire usage de la violence sur les populations civiles palestiniennes et à construire le mur de séparation illégal sur les territoires palestiniens occupés en dépit de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. Outre les activités illégales de colonisation, le délégué a condamné une action récente d'Israël qui a commencé des travaux de creusement sur le site de la Mosquée sainte d'Al-Aqsa. Cela ne fait que renforcer le sentiment des musulmans dans le monde à l'égard d'Israël et fait reculer le processus de paix, a-t-il estimé. La Malaisie demande l'arrêt immédiat de ces travaux et en appelle à la communauté internationale pour qu'elle intervienne dans ce sens, a-t-il ajouté. Il a ensuite invité Israël à respecter le droit international et demandé aux Nations Unies de faire en sorte que ce pays se soumette à ses obligations en tant que puissance occupante et État Membre de l'ONU. Enfin, le représentant s'est félicité de l'Accord conclu à La Mecque entre les différentes factions palestiniennes.

Mme MONA JUUL (Norvège) s'est félicitée de l'accord signé à La Mecque sur la formation d'un gouvernement palestinien d'unité nationale et a salué les efforts inlassables du Président Abbas en ce sens. Elle a aussi salué l'implication de pays tels que l'Arabie saoudite, qui prennent leurs responsabilités en s'attaquant aux plus grands défis de la région. Il est indispensable par ailleurs que la communauté internationale poursuive ses efforts, a-t-elle dit, soulignant l'engagement du Quatuor dans le dialogue politique entre les dirigeants israéliens et palestiniens. La Norvège soutient aussi la prochaine réunion tripartite entre le Président palestinien Abbas, le Premier Ministre israélien Ehud Olmert et la Secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, a-t-elle souligné, exhortant les deux parties intéressées à mettre en œuvre les accords conclus le 23 décembre dernier entre les dirigeants israéliens et palestiniens, ainsi que les autres accords comme la Feuille de route. Elle a par ailleurs exigé que soient relâchés les soldats israéliens et les membres du Conseil législatif palestinien détenus. En conclusion, la représentante a rappelé la position de son pays en faveur d'une solution à deux États vivant côte à côte et en bonne intelligence,

M. FRANCISCO JAVIER ARIAS CARDENAS (Venezuela) a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de respecter des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, en particulier celui de la coexistence pacifique entre États. À cet égard, il a dénoncé la construction des colonies de peuplement qui constituent à son avis une violation claire de la Feuille de route du Quatuor, et a jugé inévitable la création d'un État palestinien indépendant. Le représentant a également réaffirmé le ferme appui de sa délégation au Gouvernement démocratiquement élu du Liban, condamnant toutes les actions commises contre ce pays et soulignant la nécessité d'appliquer pleinement la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Évoquant la situation en Iraq, il a accusé les États-Unis d'y avoir perpétré de multiples violations des droits de l'homme, qui découlent à son avis des actions unilatérales entreprises par ce pays. Rappelant que les Nations Unies avaient été créées pour veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi qu'au respect des droits de l'homme, le représentant a exhorté l'Organisation à mener à bien toutes ces missions.

M. CESAR MAYORAL (Argentine) a estimé que le Quatuor devrait se montrer plus actif et volontaire si l'on ne souhaite pas aboutir à un nouvel échec. Le représentant argentin a mis en cause la colonisation, la construction de la barrière de séparation, l'arrestation de responsables palestiniens et l'usage excessif de la force, qui constituent un obstacle à tout effort visant à instaurer la confiance nécessaire.

Au sujet du Liban, M. Mayoral a condamné l'attentat commis ce matin près de Beyrouth. Il s'est dit préoccupé par les violences commises à la frontière libano-israélienne, ce qui selon lui montre la précarité du calme actuel. La fin de l'occupation israélienne du plateau du Golan s'inscrirait aussi dans les initiatives indispensables pour parvenir à la paix. Le conflit arabo-israélien, de par sa dimension symbolique, contribue en outre à alimenter le terrorisme international et à mettre en danger tous les pays de la région. Il est temps, a-t-il insisté, que le Conseil de sécurité se montre plus actif.

M. HAMID CHABAR (Maroc) a déploré que l'espoir né de l'Accord de La Mecque ait été véritablement assombri par le double attentat perpétré au Liban. Rappelant que son pays présidait le Comité Al-Qods, il a par ailleurs dénoncé la tournure des travaux effectués par Israël sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem, affirmant que rien ne pouvait justifier cette nouvelle provocation et agression. Estimant qu'il s'agissait là d'un acte qui visait à modifier le caractère démographique de Jérusalem et à porter atteinte au symbole de la religion et de la culture musulmane, le représentant a conseillé à Israël de concentrer ses efforts pour établir la paix plutôt qu'à perpétrer des actes illégaux. Le Gouvernement israélien doit mettre immédiatement fin à ces travaux, a-t-il lancé, en appelant le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités au moment où des efforts en faveur de la paix sont déployés à La Mecque. La paix et les négociations sont les seuls moyens pour faire sortir le Moyen-Orient du cercle vicieux des violences et des représailles, a-t-il conclu.

M. FARUKH AMIL (Pakistan) a dénoncé la poursuite des travaux de construction autour de la Mosquée d'Al-Aqsa, alors qu'il avait été annoncé que ces travaux seraient repoussés pour permettre la tenue de consultations. Ces actions illégales, en mettant au défi le monde musulman, menacent la paix et la sécurité dans la région, a estimé le représentant, qui a rappelé que ladite mosquée était le troisième lieu sacré pour les musulmans. Depuis 1968, le Conseil de sécurité a adopté 16 résolutions pour déclarer nulles certaines mesures prises par Israël visant à modifier le statut juridique, la composition démographique et le caractère de ville sainte de Jérusalem, a-t-il aussi rappelé. Il a considéré que ces actions sapient les efforts de la communauté internationale dans ses tentatives de reprendre le processus de paix. M. Amil a donc appelé le Conseil à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures pour mettre fin aux violations commises par Israël dans le cas de cette mosquée. Il a par ailleurs souhaité que le Conseil accueille favorablement l'Accord signé à La Mecque entre le Fatah et le Hamas, en vue de former un gouvernement d'unité nationale qui doit négocier la paix avec Israël. De façon plus générale, le représentant a informé de la création d'un groupe central de pays musulmans, à l'initiative du Président pakistanais, qui a pour mission de développer une approche globale des crises multiples du Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-arabe.

M. MUHAMMAD ALI SORCAR (Bangladesh) a souligné que l'occupation devrait figurer au centre de la question palestinienne, une paix durable n'étant possible que si l'on s'attaquait aux causes sous-jacentes de ce problème. Pour qu'une paix juste et durable s'instaure de manière durable, Israël doit répondre à toutes les exigences fournies par la communauté internationale, y compris la Feuille de route du Quatuor. Il a émis l'espoir que la mise sur pied d'un gouvernement d'unité nationale permettrait la levée du siège imposé à l'administration palestinienne. Il a rappelé que la Mosquée d'Al-Aqsa était sacrée pour les musulmans puisque c'est vers elle que se tournent d'abord les musulmans pour prier avant de se tourner vers La Mecque. Ce n'est ni le lieu ni l'endroit pour rechercher des vestiges archéologiques, a-t-il rappelé, estimant qu'il était de la responsabilité du Conseil de sécurité de faire cesser les travaux d'excavation susceptibles de déstabiliser encore un processus de paix déjà plus que précaire.

M. PAUL BADJI (Sénégal) a regretté que chaque fois qu'un espoir de paix se manifeste dans la région, des actions préjudiciables viennent remettre en cause les progrès acquis et affaiblir la volonté des acteurs de s'engager résolument sur le chemin de la coexistence pacifique. C'est ainsi, a-t-il expliqué, que le climat de relative accalmie qui régnait entre Israéliens et Palestiniens a subi un revers suite à la décision des autorités israéliennes d'entamer des travaux de construction et de fouilles au pied de l'esplanade des mosquées. L'exécution de ces travaux, a-t-il souligné, s'accompagne en outre de mesures assez drastiques de restriction des libertés des Palestiniens, en violation flagrante du droit de ce peuple d'accéder à ses lieux de culte. Le représentant a jugé qu'aucune partie n'avait intérêt à accomplir des actes susceptibles de compromettre la coexistence pacifique entre les peuples arabe et juif et la stabilité de l'ensemble de la région. Il a par ailleurs salué l'Accord de La Mecque, en engageant la communauté internationale, plus particulièrement le Quatuor, à accompagner ce processus en vue d'un retour rapide à la table des négociations et de la mise en œuvre des plans de paix pertinents.

M. BASHEER F. ZOUBI (Jordanie) a estimé que l'Accord de La Mecque était un pas important vers la création d'un gouvernement d'unité nationale. Évoquant les travaux entrepris à Jérusalem, il a estimé que si ces fouilles risquaient d'endommager un site musulman sacré, ils risquaient en outre d'embraser les esprits. Le représentant de la Jordanie a estimé que les fouilles actuelles constituaient une violation, ne pouvant que conduire à une nouvelle flambée de violence. C'est un site musulman qui ne peut être profané et c'est aux autorités religieuses de se charger de travaux éventuels, d'autant plus que la souveraineté israélienne sur cette partie de la ville n'est pas reconnue en droit international, a-t-il dit, l'annexion israélienne étant considérée comme illégale par le reste du monde. Le Gouvernement jordanien en appelle au Gouvernement israélien pour qu'il ordonne immédiatement l'arrêt des travaux. Il met en garde contre les conséquences de telles fouilles qui risquent d'avoir des retombées négatives sur les tentatives du Quatuor pour relancer le processus de paix.

Reprenant la parole en sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. PAUL BADJI, (Sénégal), a réitéré ses préoccupations face à la situation dangereuse sur le plan de la sécurité et sur le plan humanitaire qui prévaut dans le Territoire palestinien. Cette situation est la conséquence directe de l'occupation israélienne, a-t-il estimé, en énumérant les restrictions imposées à la liberté de circulation et les bouclages de la frontière. La frustration s'exacerbe et elle nourrit l'extrémisme, a-t-il prévenu. Il a aussi jugé « extraordinaire » que le Gouvernement israélien ait pu autoriser des fouilles et des travaux dans un site qui accueille la Mosquée d'Al-Aqsa. À son avis, ceux-ci ne se contentent pas de saper les fondations de l'esplanade des mosquées, mais visent également à modifier le caractère de la ville. Ils provoquent donc une dangereuse escalade des tensions au Moyen-Orient qui risquent de faire échouer d'éventuels pourparlers de paix israélo-palestiniens.

Le Président du Comité s'est par ailleurs dit encouragé par l'Accord de La Mecque, en appelant de ses vœux la formation d'un gouvernement palestinien d'unité nationale. Ceci aurait pour conséquence de mettre un terme aux tirs de roquettes lancés contre Israël, ainsi qu'à toutes les autres attaques qui visent des civils innocents, et de permettre à la communauté internationale de lever son blocus financier. Le Président s'est enfin félicité du cessez-le-feu intervenu à Gaza qu'il faudra, selon lui, étendre à la Cisjordanie. Il a appelé la communauté internationale à créer un mécanisme de surveillance par des tiers pour veiller au maintien de la trêve et a lancé un appel à Israël pour qu'il mette fin à ses opérations militaires et à l'emploi excessif de la force.

\* \*\*\* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel